

tiennent pas lieu de raisonnements. Raisonnons donc.

D'abord 35 mètres cubes ne peuvent irriguer que 35,000 hectares tout au plus, et non 40,000; l'augmentation de revenu serait donc de 7 millions et non pas de 8 millions.

Mais il faut voir ce qu'on aura dépensé pour ces 7 millions.

On dépensera d'abord 200 millions pour la construction du canal; puis les particuliers auront à aménager leurs terres, et à les approprier à l'irrigation; les agriculteurs estiment que c'est une dépense de 1,000 francs par hectare; pour 35,000 hectares, ce sera une dépense de 3 millions et demi. Ce revenu de 7 millions sera donc le produit d'une dépense de 203 millions et demi. 7 millions sont-ils un bon rendement, comme intérêt et amortissement, d'une dépense de 203 millions? C'est à peine du 3 1/2 %. Nous arrivons donc toujours à la même conclusion.

Et remarquez que nous raisonnons dans l'hypothèse où les 35,000 hectares bénéficieraient de l'irrigation. Vous verrez dans un instant ce qu'il en faut penser.

Mais, dit-on encore, il ne faut pas compter seulement en chiffres. Il faut examiner la chose au point de vue social et humanitaire. L'agriculture dans le midi se meurt faute d'eau. On doit lui en donner à tout prix.

A tout prix, c'est bien cher!

Admettons cependant le raisonnement.

Voyons alors si le midi a si fort besoin d'eau, et s'il tirera grand profit de l'irrigation.

Dans la discussion devant le Sénat, (et ç'a été la seule sérieuse; car devant la Chambre des députés, le débat n'a porté que sur la forme de l'adjudication,) on n'a presque invoqué que les besoins de la vigne: on n'a parlé que de la submersion des vignobles phylloxérés.